Communiqué de presse

Jeudi 4 Avril 2013, à Brest

DOMINIQUE SENNEDOT :
NOUVEAU PRESIDENT DU POLE DE COMPETITIVITE MER BRETAGNE

Dominique Sennedot vient d'être élu président du Pôle Mer Bretagne par le nouveau Conseil d'administration, à l'issue de l'assemblée générale du 4 avril 2013. Il succède à Hervé Moulinier, président du Pôle depuis sa création en 2005.

Agé de 56 ans, Dominique Sennedot, aujourd'hui à la direction de DCNS Brest, est diplômé de l'Ensieta de Brest (devenue ENSTA Bretagne). En 1982, il a intégré DCNS Brest où il s'est occupé de la maintenance des systèmes de navigation puis est devenu chef de projet du système de combat du Porte-avions Charles de Gaulle au sein de DCNS Toulon. De retour à Brest, Dominique Sennedot a été nommé en 2005 directeur du programme de construction des bâtiments de projection et de commandement (BPC) *Mistral* et *Tonnerre*. Il a pris ensuite la responsabilité en 2007 du programme d'adaptation des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) au nouveau missile M51.
Le 2 avril 2013, il a succédé à Christian Laurent à la direction de DCNS, site de Brest.

DCNS fait partie des partenaires fondateurs du Pôle Mer Bretagne dont il est un membre très actif. Son implication se traduit au sein du Conseil d'administration où le groupe siège depuis 2005, mais aussi à travers la mise à disposition de deux personnes de DCNS au sein de l'Equipe d'Ingénierie et d'Animation du Pôle pour animer les thèmes stratégiques « Naval, nautisme » et « Ressources énergétiques et minières marines ». Par ailleurs, DCNS est associé à de nombreux projets innovants labellisés par le Pôle.

« Cette nomination en tant que Président du Pôle Mer Bretagne est un honneur, et je compte sur tous les administrateurs du Pôle pour relever ce nouveau défi. A la tête de DCNS Brest depuis deux jours, cette nomination s'articule de façon tout à fait cohérente avec les missions du Pôle. »

Les membres du Conseil d'administration ont salué l'implication forte d'Hervé Moulinier, président du Pôle depuis sa création. Après avoir porté le dossier de candidature du Pôle Mer Bretagne en 2005, il s'est donné comme priorité le développement de l'économie maritime en Bretagne, en s'appuyant la dynamique collaborative des membres académiques et industriels. Sa forte contribution a permis de faire du Pôle Mer Bretagne un interlocuteur légitime et reconnu de toutes les instances liées au maritime, tant au niveau national qu'européen, et de prouver avec ferveur, à travers les projets labellisés, que la « Mer » est source d'innovation et de développement économique.
Hervé Moulinier continuera de s'investir au sein du Pôle en tant que Vice-président.

Les membres du Conseil d'administration ont également élu les membres du Bureau :
Président : Dominique Sennedot, DCNS
Secrétaire : Antoine Dosdat, Ifremer
Trésorier : Didier Grosdemange, In Vivo
3 Vice-présidents : Hervé Moulinier, Thalès Systèmes Aéroportés, Jean-Christophe Piot, C.F.P.R Groupe Roullier ; Paul Friedel, Télécom Bretagne.

Le Pôle Mer Bretagne en chiffres :

Une dynamique collaborative : Plus de 300 adhérents dont plus de 50% de PME.

Un territoire élargi : Bretagne, Basse-Normandie et Pays de La Loire et une équipe d'Ingénierie et d'Animation composée de 28 personnes couvrant l'ensemble de ce territoire.
Avec les régions d'Outre-Mer, au cœur de la ZEE française, les collaborations entre acteurs se développent avec les Antilles, La Réunion (Qualitropic), la Polynésie Française (Grappe d'entreprises Tahiti Faha'otu), parties intégrantes du territoire national.

Une collaboration renforcée avec son Pôle jumeau : le Pôle Mer PACA

6 thèmes stratégiques de travail : Sécurité/sûreté maritimes ; Naval/nautisme ; Ressources énergétiques et minières marines : Energies Marines Renouvelables et Offshore profond ; Ressources biologiques marines : Pêches et aquaculture durables, Biotechnologies marines ; Environnement et aménagement du littoral ; Ports, infrastructures et transport maritimes.

Des projets labellisés en croissance évolution : 161 projets labellisés depuis 2005 représentant un budget global de près de 564 M €. Trois quart de ces projets ont trouvé un financement et totalisent plus de 140 M € de financement publics.

Des projets aboutis : 25% des projets sont déjà aboutis avec des retombées économiques et la mise sur le marché de produits et services innovants

Une ouverture à l'international : accords de collaboration pour le développement de projets collaboratifs entre grandes régions maritimes dans les domaines des biotechnologies marines, de la pêche-aquaculture, des énergies marines renouvelables : Norvège, Angleterre, Allemagne, Italie, Québec, Maroc, Brésil… Collaboration avec le Pôle Mer PACA pour la promotion de l'excellence maritime française.
A travers 4 projets européens (EMSAC, MERIFIC, JERICO, DORIS_Net), le Pôle renforce ses collaborations en Europe qui lui permettent d'affiner son expertise sur les besoins d'innovation et de faciliter le positionnement de ses membres sur les marchés émergents : EMR, gestion des eaux côtières et estuariennes, services satellitaires,…

Contact presse :
Nisha Le Joliff, 06 88 84 48 22, nisha.lejoliff@pole-mer-bretagne.com

www.pole-mer-bretagne.com
Twitter.com/PoleMerBretagne